

COQUELICOT

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT

MOBILITÉ

ÇA ROULE POUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE

HABITAT

**IL EST TEMPS
DE RÉNOVER**

DÉCHETS

**LE COMPOSTAGE
SE DÉVELOPPE**

TOURISME

**UNE NOUVELLE
BROCHURE**

N°46
JUIN 2025



Offrir un service public de qualité



ÉDITO

Améliorer le quotidien de nos habitants, leur offrir des services de qualité, faciliter leurs démarches

et rester à leur écoute : telle est, selon moi, la mission première de tout élu. C'est dans cette optique que nous construisons chaque jour notre action publique, guidés par le sens du service et l'intérêt général.

Comme le rappelait avec justesse l'ancien Président de la République tchèque, Václav Havel : « La vraie politique est simplement le service du prochain ». Cette conception profondément humaine et altruiste de la politique est aussi celle qui anime la Communauté de communes du Pays du Coquelicot.

En 2020, les élus communautaires ont adopté un projet ambitieux, structuré autour de 15 grandes priorités. Ce programme, nous nous étions engagés à le mettre en œuvre avec transparence, proximité et exigence. Cinq ans plus tard, nous pouvons collectivement nous féliciter : l'ensemble des actions prévues a été réalisé ou lancé, avec une volonté constante de renforcer les liens avec nos habitants. Cette volonté de proximité s'est concrétisée de plusieurs façons. Par la création de nouvelles structures accessibles à tous, comme nos trois

Zèbres multiservices, qui rapprochent l'offre culturelle et les espaces France Services à moins de 20 minutes de chaque commune. Elle s'incarne aussi dans notre hôtel d'entreprises, le HUB, véritable guichet unique pour accompagner les jeunes entreprises qui souhaitent s'implanter et grandir sur notre territoire.

La proximité, ce sont aussi des services publics qui s'adaptent aux besoins réels. C'est le cas du Transport À la Demande, lancé le 6 mai dernier, qui connaît déjà un succès prometteur. C'est aussi l'adaptation des horaires de nos médiathèques, de nos déchèteries et de nos France Services pour mieux coller aux

usages du quotidien.

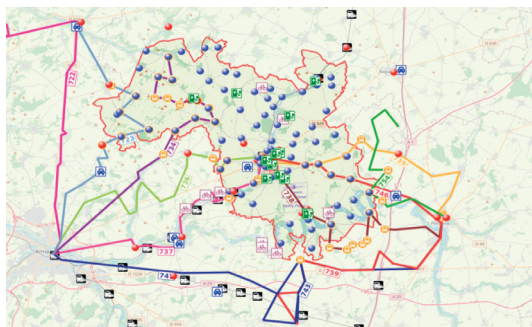
Notre engagement pour un service public moderne et innovant a été justement reconnu au niveau national. Le Sénat nous a décerné le Prix Territoria Or pour le déploiement du service Open+ dans nos médiathèques. Et plus récemment, nos France Services ont été labellisés Services Publics +, une belle récompense pour nos équipes et un gage de qualité pour nos habitants.

Cette "vraie politique", exigeante et tournée vers l'autre doit rester notre marque de fabrique et notre humble engagement.

Michel Watelain

Président de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot

À LA CARTE



Tous les transports en un coup d'oeil

Depuis la mise en service du Transport à la Demande Go'Clicot, la Communauté de communes a enrichi sa carte interactive des transports. La précédente carte permettait déjà de situer les arrêts de bus de la Région Hauts-de-France et de connaître leurs horaires de passage, de localiser les gares ferroviaires ou de visualiser les aires de covoiturage, le tout grâce à un menu latéral.

Depuis le 6 mai, l'ensemble des arrêts Go'Clicot Transport à la Demande y sont également intégrés. De quoi apporter à tous un maximum d'informations pratiques.

Plus d'infos : <http://bit.ly/4kQWkNT>

Au menu

S O M M A I R E

EN 1 CLIN D'OEIL **4**

6
**ÇA BOUGE
POUR LA MOBILITÉ**

8
**DE BONNE FONDATIONS
POUR L'URBANISME**

10
POUBELLE LA VIE

ACTIVITÉ ÉCO

12

22
**SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE**

14
ENVIE DE CULTURE

16
PROXIMITÉ

EAU DU COQUELICOT
18

HABITAT
20



Directeur de la publication : Michel Watelain

Rédaction : Marc Dumetz, Benoît Thouary

Conception : Rodolphe Latreyre

Impression : Imprimerie Vaillant - Albert

Photographies : Communauté de communes du Pays du Coquelicot sauf mentions contraires.

Publication BNF : ISSN 2826-2549

COQUELICOT
N°46
JUIN 2025

EN UN CLIN D'ŒIL

INSCRIPTIONS ET NOUVEAUTÉS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'année 2024-2025 à peine terminée, il est déjà temps de penser à la suivante. Les dates des inscriptions pour l'année prochaine sont déjà connues. Ainsi, nous vous donnons rendez-vous du mardi 2 au vendredi 5 septembre, de 14h30 à 18h30, à l'école de musique du Zèbre d'Albert puis, le samedi 6 septembre, de 9h30 à 12h, dans nos Zèbres de Bray-sur-Somme et d'Acheux-en-Amiénois. Pour les nouveautés, l'offre en musiques actuelles évolue avec la création de cours de batterie et de clavier ! L'école de musique est toujours en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Plus d'infos : paysducoquelicot.com



LE MOT ACCUEIL

Comment accueillir les touristes comme nulle part ailleurs ? C'est pour répondre positivement à cette question que l'office de tourisme du Pays du Coquelicot a créé des autocollants « Tourist Friendly » et « Cyclist Friendly », démarche unique en France. Les habitants du Pays du Coquelicot qui le souhaitent peuvent les apposer sur leur boîte aux lettres, leur voiture, leur vélo, sac-à-dos... pour signifier qu'ils sont disponibles pour indiquer leur route aux touristes égarés, donner un simple renseignement, prêter une pompe à vélo, donner de l'eau... Parce qu'accueillir les touristes qui passent chez nous ne se fait pas comme ailleurs, il est important de créer ce type d'initiative unique.

Disponibles à l'office de tourisme du Pays du Coquelicot



LE CHIFFRE

150

Près de 150 personnes ont participé aux quatre apéros IA organisés par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot au mois de février. Ces rendez-vous ont été l'occasion de décrypter l'intelligence artificielle, connaître ses applications possibles et mesurer les évolutions à venir dans la société. Après avoir formé ses élus et ses agents, la Communauté de communes permet à ses habitants de se familiariser aux outils numériques de demain.



LA MANUFACTURE DU COQUELICOT

C'est un espace pour les bricoleurs, les créatifs et les Géo Trouvetou qui a ouvert ses portes en début d'année. La Manufacture du Coquelicot est située dans les anciens locaux de la GSP, rue de l'Industrie à Albert, et dans ce lieu atypique et historique d'Albert, Florian propose un atelier partagé métiers du bois et numérique, un espace de coworking, des salles et bureaux en location.

Amateurs ou professionnels, la Manufacture est là pour vous aider.

Plus d'infos : lamanufactureducoquelicot.fr



AUTOFOCUS

RENCONTRES SINO-FRANCAISES

Dans le cadre de la promotion industrielle et économique du territoire, la Communauté de communes et ses partenaires ont reçu une délégation de 16 entrepreneurs chinois ou représentants d'organismes dédiés à l'exportation d'entreprises chinoises, présents pour les rencontres sino-françaises organisées à Mégacité. Durant cette visite de deux heures, le 11 juin, les invités ont pu découvrir les atouts de l'écosystème industriel du Pays du Coquelicot autour du Hub, d'IndustriLAB et de l'aéroport. Ils ont vécu à leur façon leur Coquelicot Expérience.

UNE EXPO VINTAGE

Les caravanes Hénon, les usines Liné, GSP, Pernaut-Caron ou encore la maison Dessein, tous ces noms vous parlent ? C'est normal, ils font partie du patrimoine industriel du Pays du Coquelicot et l'association 1 idée 1 projet a retracé l'histoire des grands industriels d'Albert dans le cadre de l'exposition "Albert Histoire d'Industries" dans les locaux de la GSP durant le printemps. Avec cette exposition, il est possible d'affirmer que le Pays du Coquelicot est une solide terre d'entrepreneurs !

AB-SOLU

C'est l'une des startups du Pays du Coquelicot qui vit pleinement la « Coquelicot Expérience », moteur de l'innovation et de la Recherche/Développement. Née au Hub, notre hôtel d'entreprises innovantes, AB-SOLU franchit une nouvelle étape de son histoire et de son développement en construisant ses futurs locaux sur la zone d'activités Potez 1. AB-SOLU est une entreprise spécialiste du traitement et du tri des déchets.



LE HUB ALBERT-MÉAULTE RENOUVELLE SES OUTILS DE COMMUNICATION

Nouveau site internet et nouvelle plaquette de promotion pour le Hub cette année. La philosophie de l'équipe qui gère l'équipement est annoncée dès le départ avec un " Ne pensez qu'à votre entreprise, on s'occupe du reste ". Pour rappel, le Hub est un outil qui permet un accompagnement sur mesure dans un écosystème favorable pour les porteurs de projet et les entrepreneurs.





DE NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE SOLUTION DE MOBILITÉ A VU LE JOUR AU PAYS DU COQUELICOT. LE TRANSPORT À LA DEMANDE, LANCÉ EN MAI DERNIER, SERA COMPLÉTÉ D'ICI LES PROCHAINS MOIS.

En juillet 2021, la Communauté de communes prenait la compétence mobilité avec l'ambition de proposer des solutions aux habitants du Pays du Coquelicot. Ce projet, identifié comme l'une des 15 ambitions du projet communautaire 2020-2026, s'est en partie concrétisé au début du mois de mai avec la mise en place du Transport à la Demande (TAD) Go'Clicot.

Concrètement, le Transport à la Demande permet de réserver l'un des deux véhicules, mobilisés par la société Kéolis, pour un déplacement dans n'importe quelle commune du Pays du Coquelicot. Ce dispositif offre aussi la possibilité de se rendre dans les centres de santé des communes de Pas-en-Artois, Achiet-le-Grand, Doullens, Beauquesne, Rubempré, Warloy-Baillon, Corbie, Villers-Bretonneux, Péronne, Daours, Combles et Bapaume. Au total, ce sont 118 arrêts qui ont été matérialisés par des panneaux Go'Clicot.

Côté réservation, rien de plus simple ! Il suffit en effet de réserver son aller et son retour directement en contactant la centrale de réservation de la société TransDev et ce, avant la veille à 16h. Le

coût du trajet est fixé à 3€ (2€ en tarif réduit), soit 6€ l'aller-retour. Côté pratique, le dispositif nécessite que les enfants et adolescents de moins de 16 ans soient accompagnés par un adulte. Les personnes de 75 et plus ainsi que celle en situation de handicap peuvent également être récupérées et redéposées directement à leur domicile. Une solution qui a déjà été plébiscitée depuis la mise en service du Transport à la Demande.

La mise en place de ce service, né d'une coopération avec Hauts-de-France Mobilités, est le fruit de plusieurs années de travail. Depuis 2021, la Communauté de communes a réalisé une enquête mobilité à l'échelle du Pôle métropolitain. Elle s'est également engagée dans un plan de mobilité simplifié et dans un schéma directeur cyclable aux côtés de 5 Communautés de communes voisines. Depuis, le dispositif Pass Pass Covoiturage a été mis en oeuvre. D'ici la fin de l'année, d'autres solutions devraient voir le jour avec l'arrivée de vélos en libre service à la gare d'Albert et la mise en place d'une solution d'autopartage. 🚲

Plus d'infos : www.paysducoquelicot.com/tad - 03 83 73 73 44

La mobilité en quelques chiffres

2 Pass Pass covoiturage et le TAD sont les 2 solutions de mobilité durable déjà proposées au Pays du Coquelicot

11 C'est le nombre de partenaires avec lesquels la Communauté de communes travaille depuis 2021 : Hauts-de-France Mobilités, le Pôle métropolitain du Grand Amiénois et 5 communautés de communes voisines, l'Association Saint Jean, le Département de la Somme, la Région Hauts-de-France et l'État.

80 % Des trajets sont effectués pour des loisirs ou des rendez-vous de santé.



GO'CLICOT



TRANSPORT À LA DEMANDE

► Communauté de communes du Pays du Coquelicot

- Fonctionnement : Du lundi au vendredi
- De 7h30 à 18h30

Vos possibilités de déplacement

- Vous pouvez vous déplacer au sein du Pays du Coquelicot, dans la limite de 25 km, à partir des points d'arrêt GO'CLICOT - pass pass TAD.
- À ce jour, vous pouvez aussi vous rendre dans 12 communes situées en dehors du Pays du Coquelicot (Achiet-le-Grand, Pas-en-Artois, Doullens, Beauquesne, Rubempré, Warloy-Baillon, Daours, Corbie, Villers-Bretonneux, Péronne, Combles et Bapaume).
- Pour les personnes de plus de 75 ans et les personnes en situation de handicap, le service peut être opéré en porte à porte.

Profitez
de 16 trajets
par mois
par personne



Achetez votre
titre de transport
à bord du véhicule

3€
le trajet
simple

2€
tarif
réduit*

En carte bleue
ou en espèce

*Tarif réduit réservé aux demandeurs d'emploi, aux allocataires du RSA, personnes en formation, situation de handicap, plus de 75 ans. Voyage gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Pour les enfants âgés de 4 à 16 ans, la tarification est fixée à 1€.

Comment réserver ?

- La réservation d'une course peut se faire jusqu'à la veille du départ souhaité.

1 Réservez votre déplacement

☎ par téléphone
au 03 83 73 73 44

- Centrale de réservation
ouverte du lundi au
vendredi de 9h à 17h.

2 Vous recevez un SMS de confirmation

- Il récapitule votre réservation (jour, horaires de départ et d'arrivée, arrêts de montée et de destination,...).

3 Le jour de votre trajet

- Un véhicule léger
aux couleurs
de GO'CLICOT Pass Pass TAD
vient vous chercher à l'arrêt.
- Merci de vous présenter
5 mn avant l'horaire prévu.



D'INFOS :

www.paysducoquelicot.com

Rubrique : Mobilité

www.passpass.fr

Rubrique : Nos services - Pass Pass TAD





AU PAYS DU COQUELICOT, L'URBANISME C'EST DU BÉTON !

L'URBANISME, C'EST TYPIQUEMENT L'UNE DES COMPÉTENCES IGNORÉES DU PAYS DU COQUELICOT, POURTANT AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE. VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS POUR GÉRER AU MIEUX LES PAPIERS AVANT LES PARPAINGS.

Construire une maison, agrandir une terrasse ou installer un abri de jardin... autant de projets qui nécessitent de respecter certaines règles d'urbanisme. Permis de construire, déclaration préalable, autorisation de travaux : des démarches parfois perçues comme complexes, mais qui visent à garantir un cadre de vie harmonieux pour tous. Selon la nature, l'ampleur des travaux envisagés et la localisation, les autorisations et les procédures ne sont pas les mêmes, c'est pour cette raison que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est disponible en ligne depuis 2021 via le système d'information géographique de la collectivité. Ainsi, en tapant votre adresse ou le numéro cadastral de la parcelle, vous avez accès directement à son classement urbanistique et aux modalités liées à la construction.

Chargée de l'instruction des demandes, la Communauté de communes a mis en place en 2022 la dématérialisation des actes d'urbanisme. Ainsi, toutes les communes (hors Thiepval, Senlis-le-Sec, et Ville-sur-Ancre) sont en capacité de recevoir les demandes

d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Seule Albert doit en plus instruire l'ensemble des dossiers de manière dématérialisée. Ces dispositions réglementaires et l'outil mis en ligne sur le site du Pays du Coquelicot ne modifient pas le traitement des demandes. La mairie la reçoit en premier lieu, enregistre le dossier et délivre un récépissé, avant transmission au service urbanisme communautaire chargé de l'instruction. Une fois le dossier instruit, le maire notifie par arrêté la décision.

Cette évolution dans la gestion des actes d'urbanisme est avantageuse pour les habitants et les communes car ces démarches en ligne permettent une flexibilité et évitent les documents papier. De plus, les délais de traitement s'en trouvent améliorés puisque sur la période 2020-2024, les 7974 actes ont été instruits en moins de 6 jours sans consultations extérieures et en 14 jours avec consultations extérieures. 📄

Plus d'infos sur <https://www.paysducoquelicot.com/vivre-preserver> ou en scannant le qr code



L'urbanisme en quelques chiffres

1600 actes d'urbanisme gérés en moyenne par année

2021 année de mise en place de la consultation numérique publique du PLUi

10 jours délai moyen de traitement des actes d'urbanisme

LE PLUI EN COURS DE RÉNOVATION

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) EST UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT. SA RÉVISION GÉNÉRALE EST EN COURS. EXPLICATIONS.

Approuvé en 2018 et modifié ponctuellement à plusieurs reprises, le PLUI est en cours de révision générale selon une procédure de droit commun. Elle s'inscrit dans une dynamique de coopération et de consensus, visant à actualiser et réajuster le projet de développement communautaire.

L'intérêt de réviser le PLUI

La révision du PLUI est nécessaire pour plusieurs raisons. Elle permet d'intégrer les contraintes nationales et locales, telles que la Loi Grenelle, la Loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové), et la Loi Climat et Résilience, qui imposent des exigences en matière d'environnement, d'usage du foncier, d'habitat, et de transport. Le PLUI est un projet transversal qui doit prendre en compte diverses thématiques pour s'adapter aux nouveaux enjeux et aux besoins des habitants. La révision vise à garantir une cohérence et une efficacité des politiques publiques, afin de garantir l'équité territoriale et la

solidarité entre les communes.

La démarche de révision générale

La révision du PLUI nécessite un portage politique fort et un travail partenarial. Les partenaires locaux, tels que le SCOT (schéma de cohérence territoriale), les instances consulaires, les bassins-versants, les services de l'État, et le Département, jouent un rôle crucial dans cette démarche. Le PLUI n'est pas simplement la somme des PLU communaux; il doit allier intérêt communautaire et spécificités communales. La collaboration entre les communes est essentielle pour la réussite du projet. Une communication régulière et exhaustive est nécessaire, avec la représentation de chaque commune par au moins un élu lors des instances réunies de manière semestrielle. Les maires et les élus référents sont invités à chaque réunion et reçoivent les comptes rendus pour être tenus informés de l'avancée du projet. Le projet du PLUI, une fois arrêté, sera soumis au vote du Conseil communautaire. 🗳️

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

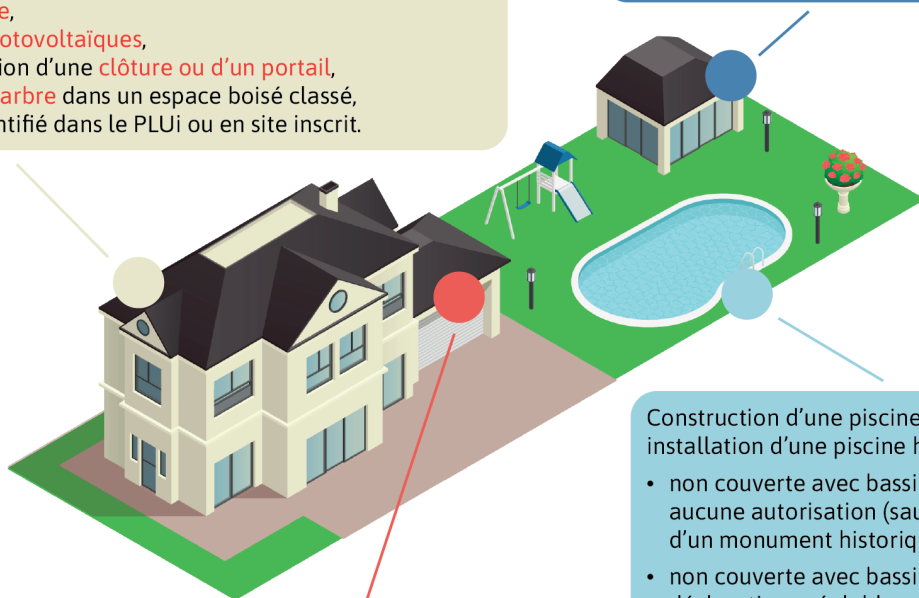
Travaux nécessitant une déclaration préalable :

- Remplacement des **menuiseries**,
- Modification d'**ouverture**,
- Création d'une **fenêtre de toit** (sans création de surface de plancher),
- Ravalement de **façade**,
- Installation d'une **isolation thermique par l'extérieur**,
- Installation d'une **pompe à chaleur** visible du domaine public,
- Réfection de la **toiture**,
- Pose de **panneaux photovoltaïques**,
- Edification, modification d'une **clôture ou d'un portail**,
- **Coupe ou abattage d'arbre** dans un espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLUI ou en site inscrit.

Construction d'une annexe non accolée à l'habitation (abri de jardin, dépendance, garage, carport, pergola) :

- $\leq 5 \text{ m}^2$ de *SP ou ES : aucune autorisation mais application du PLUI
- $\leq 20 \text{ m}^2$ de *SP ou ES : déclaration préalable
- $\geq 20 \text{ m}^2$ de *SP ou ES : permis de construire

Permis de démolir nécessaire pour la démolition d'une construction située en périmètre d'un « Monument Historique » ou si une délibération communale existe



Construction d'une extension, d'une annexe accolée à l'habitation et à l'aménagement de combles :

- * SP ou ES $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- * SP ou ES $\geq 40 \text{ m}^2$: permis de construire

Construction d'une piscine / installation d'une piscine hors sol :

- non couverte avec bassin $< 10 \text{ m}^2$: aucune autorisation (sauf en périmètre d'un monument historique)
- non couverte avec bassin ≥ 10 à 100 m^2 : déclaration préalable
- couverte $> 1,80 \text{ m}$: permis de construire

SP = Surface de plancher (construction close et couverte des 4 côtés)

ES = Emprise au sol (construction non close des 4 côtés)

- CERFA disponibles sur le site www.service-public.fr ou en mairie
- Dépôt de dossier en ligne possible sur la page www.paysducoquelicot.com/urbanisme





LES DÉCHETS, C'EST POUBELLE LA VIE !

AVEC LA MISE EN PLACE DE LA TEOMI EN 2022, LA MANIÈRE DE GÉRER NOS DÉCHETS A FORTEMENT ÉVOLUÉ. L'ACCENT EST MIS AUJOURD'HUI SUR LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS.

La mise en œuvre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) marque un tournant dans la gestion des déchets sur le territoire. Ce dispositif, plus équitable et plus responsable, encourage chacun à réduire ses déchets à la source. L'année 2023 a été l'occasion de consolider cette dynamique avec des actions concrètes et des résultats mesurables. Le comptage effectif des levées de bacs d'ordures ménagères, la poursuite de la dotation de contenants adaptés, ainsi qu'un suivi rigoureux des tonnages collectés ont permis d'ajuster les pratiques et de mieux accompagner les habitants dans leurs efforts. La baisse du volume des déchets résiduels témoigne d'une véritable prise de conscience collective : de 221 kg par habitant en 2021, on est passé à 156 kg en 2023, soit une baisse de 29 %. Depuis treize ans, la réduction atteint même 50,7 %. Ces chiffres traduisent un réel changement de comportement en faveur de l'environnement. Au-delà des données, ce sont des gestes du quotidien qui font la différence. Pour soutenir la réduction des déchets organiques, des aides financières à l'achat de composteurs, lombricomposteurs ou bokashi ont été mises en place. Quatre ateliers ont également permis d'accompagner les habitants dans

leur démarche de compostage. Des composteurs partagés ont été installés au siège de la Communauté de communes et dans les déchèteries, symboles concrets d'un engagement collectif. Parallèlement, les déchèteries ont adapté leurs horaires et se sont modernisées avec l'ouverture de cinq nouvelles filières de tri : jouets, articles de sport, outils de bricolage et de jardin, thermiques ou non thermiques, matériel de peinture. Autant de nouveaux gestes pour donner une seconde vie aux objets et limiter l'enfouissement ou l'incinération. Grâce au programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et aux actions de l'ambassadeur du tri, la Communauté de communes poursuit son accompagnement de proximité, essentiel pour inscrire durablement ces nouveaux réflexes dans les habitudes. Ces résultats montrent qu'en agissant ensemble, chacun à son échelle, il est possible de préserver les ressources, de limiter notre impact sur l'environnement et de construire un territoire plus durable. La réduction des déchets n'est pas qu'un objectif : c'est une nécessité, et surtout une chance de faire mieux, ensemble. 🌱

Les déchets en quelques chiffres

1/3

de baisse du poids des poubelles
ordures ménagères

12%

d'augmentation du volume
des déchets recyclables

5

nouvelles filières de recyclage
ouvertes en déchèterie

4502

tonnes d'ordures ménagères
ont été collectées en 2024

DES RENDEZ-VOUS POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS NE PEUT PAS ÊTRE EFFICACE SANS PÉDAGOGIE. AVEC LA MISE EN PLACE D'UN AGENDA VERT TRÈS AXÉ SUR LA RÉDUCTION, LA RÉUTILISATION OU LE RECYCLAGE DES DÉCHETS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACCENTUE SES EFFORTS AUPRÈS DE LA POPULATION POUR AVOIR LES BONS RÉFLEXES EN MATIÈRE DE PRODUCTION DE DÉCHETS. PRÉSENTATION.



Si vous ne connaissez pas encore Apolline, vous allez bientôt la rencontrer. Sa mission au sein de la collectivité : la réduction des déchets tout en pédagogie ! C'est son quotidien en temps qu'agent chargé de la prévention des déchets et ambassadrice du tri. En plus d'aller à la rencontre des foyers ayant un souci avec leurs poubelles (mauvais jour de sortie, mauvais tri ou trop de déchets), Apolline est présente sur tous les fronts avec la mise en place d'un agenda vert destiné au grand public et des actions dans les écoles du territoire.

L'agenda vert.

Ce programme, pour tous, a été construit avec l'objectif de comprendre ce que deviennent les déchets pour mieux les trier ou éviter leur production. Ainsi, ce sont 7 rendez-vous différents, gratuits, autour de quatre grandes thématiques qui sont proposés. Les premières rencontres, au printemps, étaient destinées à réduire les déchets du jardin et tendre vers un jardin zéro déchet. En effet, jeter vos déchets verts en déchèterie n'est pas une absolue nécessité puisqu'ils peuvent être réutilisés comme fertilisant pour les prochaines cultures ou pour développer la biodiversité.

Fortes de leur succès en 2024, les visites du centre de tri reviennent. La découverte des différentes matières présentes dans les conteneurs de tri sélectif et la façon dont les emballages sont séparés et valorisés permettent de mieux trier à la maison et de restreindre les erreurs de tri. Il reste une visite du centre de tri en septembre.

Du côté des déchets verts, il est encore possible de se former gratuitement au compostage ou de participer à une conférence très intéressante sur cet or vert issu de la décomposition de la matière vivante.

Pour les spectateurs du meeting aérien du 24 août, un déch'cape game permettra d'approfondir ses connaissances sur les déchets.

Pour les scolaires aussi.

En complément de ce programme tout public, Apolline intervient en milieu scolaire avec différentes animations qu'elle a montées de A à Z. Avec 32 classes de la petite section au CM2, depuis le mois de mars, ce sont déjà plus de 700 élèves de 9 établissements qui l'ont accueillie avec ses drôles de marionnettes des matières. Les thématiques des ateliers sont diverses et les élèves ont le choix entre différentes animations :

- papier recyclé,
- compostage,
- découverte des matières,
- le tri des déchets,
- les marionnettes des matières,
- Agathe la patate,
- gaspirla,
- ou les déchectives.

Grâce à ses interventions, Apolline a pu sensibiliser les élèves des écoles primaires ou élémentaires d'Albert, de Mailly-Maillet, de Méaulte, de Mametz et d'Aveluy aux défis environnementaux liés aux déchets, à leur tri, leur valorisation mais surtout à leur production, car n'oublions pas qu'un déchet recyclable reste avant tout un déchet ! 🗑️

Plus d'infos
sur paysducoquelicot.com
ou en scannant le Qr Code



UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À MÉAULTE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, LES FOYERS DOIVENT TRIER LES BIODÉCHETS À LA SOURCE. DIFFÉRENTES ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE POUR CONTRIBUER À UNE MEILLEURE GESTION DE CE DÉCHET AUX RESSOURCES INSOUÇONNÉES. DÉCOUVERTE.

Pas besoin d'apporter de grands changements dans vos habitudes ou dans votre cuisine pour trier et recycler les biodéchets. Avec ou sans terrain, plusieurs solutions techniques existent (composteur classique, lombricomposteur ou bokashi) et des aides à l'équipement sont proposées par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot. Il est même possible d'utiliser les composteurs en libre-service des déchèteries. Afin de compléter cette offre, un nouvel équipement vient d'arriver à Méaulte, il s'agit d'un composteur partagé. Alimenté par les foyers environnants, ce type d'équipement de proximité est géré par des habitants citoyens désireux de s'investir et d'échanger autour de la problématique des déchets et leur réutilisation, car le compost issu de cet équipement servira à enrichir les potagers du secteur. 🌱

Plus d'infos sur paysducoquelicot.com





ÉCONOMIE LOCALE : ACTIONS SUR TOUS LES FRONTS

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET, NOUVELLES IMPLANTATIONS, COMMERCE, EMPLOI, PROMOTION DU TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST SUR TOUS LES FRONTS POUR RESTER COMPÉTITIVE.

Le développement économique constitue l'une des missions historiques de la Communauté de communes. Un axe du projet communautaire lui est ainsi consacré depuis 2020. Pour affirmer le Pays du Coquelicot comme « Territoire d'Industrie » et Terre d'excellence Aéronautique, de nombreuses actions ont été engagées. Ainsi, plus de 150 entreprises ont pu bénéficier d'un accompagnement ces dernières années.

Avec une démarche de facilitation pour les entreprises grâce à l'identification du Hub comme guichet unique, la dynamique économique est également menée avec plusieurs acteurs comme le Cluster Altytud, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Boutique de Gestion (BGE), la Chambre des métiers et de l'Artisanat (CMA) ou encore Initiative Somme France Active Picardie. Ce dernier a d'ailleurs contribué à soutenir plus de 80 projets, représentant plus de 1,8 million d'euros en cinq ans.

Le Pays du Coquelicot a aussi œuvré à attirer de nouvelles entreprises. Cette diversification économique a permis l'implantation de sociétés telles qu'EELIX, Caeterra, Tooltech, BC10 ou Atlantic Ingénierie, tout en favorisant la croissance de jeunes pousses. AB-Solu ou

MI Concept, par exemple, sont nées dans notre hôtel d'entreprises le Hub et ont choisi de poursuivre le développement de leur activité sur le territoire, créant ainsi des emplois durables. L'ensemble de ces actions ont également permis à la Communauté de communes de réduire considérablement le nombre de friches industrielles au Pays du Coquelicot.

Côté commerce local, plusieurs initiatives ont été menées de front. Le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) a permis d'aider 18 commerces dans leur développement, soit 193 000 € d'aides attribuées. L'étude sur le commerce menée en 2022 avec la CCI a par ailleurs permis de lancer une carte de fidélité territoriale et un plan d'action sur les locaux vacants.

Le tourisme étant un autre levier économique, la Communauté de communes a élaboré une nouvelle stratégie touristique et de promotion du territoire, et soutenu plusieurs opérations comme l'ouverture du musée de l'Industrie et de l'Aéronautique, le meeting aérien Somme - Hauts-de-France ou encore le centenaire de l'aéronautique. 🚀

L'économie en quelques chiffres

150

entreprises et porteurs de projet ont été accompagnés par la Communauté de communes ces 5 dernières années.

80

projets de création d'entreprise sur le Pays du Coquelicot ont été soutenus par Initiative Somme France Active Picardie, soit 1,8 million d'euros d'aides.

18

C'est le nombre de commerces soutenus dans le cadre du FISAC. En parallèle un plan d'actions pour le commerce a vu le jour.

LAISSEZ-VOUS GUIDER !

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU COQUELICOT VIENT DE SORTIR SON GUIDE OFFICIEL. 72 PAGES POUR MIEUX CONNAÎTRE ET DÉCOUVRIR LA DESTINATION TOURISTIQUE " PAYS DU COQUELICOT ".

Art Déco, Circuit du Souvenir de la Bataille de la Somme, Aéronautique et découvertes naturelles : quatre volets et autant de possibilités pour découvrir le Pays du Coquelicot. Sorti au mois de mai, le guide touristique de l'Office de Tourisme est un incontournable pour tous ceux qui sont amenés à poser leurs valises dans l'une des 65 communes du territoire.

Disponible gratuitement dans l'ensemble des sites touristiques du Pays du

Coquelicot, dans les hôtels, chambres d'hôtes et campings, cet ouvrage est destiné à promouvoir la destination. Il est également complété par le nouveau site internet de l'Office de Tourisme qui offre, quant à lui, des informations encore plus détaillées sur chaque offre, liens de réservation, événements ponctuels, circuits, visites, restauration, rencontres avec les ambassadeurs, etc. 📍

Plus d'infos :
www.coquelicot-tourisme.com



LE MEETING AÉRIEN REVIENT LES 23 ET 24 AOÛT

C'EST L'ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE DE LA FIN DE L'ÉTÉ SUR L'AÉROPORT INTERNATIONAL AMIENS - HENRY POTEZ. LE TARMAC DE MÉAULTE S'APPRÊTE À ACCUEILLIR PLUSIEURS ÉQUIPES DE VOLTIGE, AVIONS DE PRESTIGE ET DE PATROUILLES MILITAIRES DONT LA PATROUILLE DE FRANCE ET LA ROYALE AIR FORCE.

Il est considéré comme le plus grand meeting aérien du nord de la France. Particularité du meeting international aérien Somme - Hauts-de-France : offrir aux spectateurs la possibilité de suivre l'intégralité des démonstrations, du décollage à l'atterrissage, avec un spectacle unique dans le ciel picard, le tout à proximité immédiate du parc avions.

La zone publique, installée près de la piste de l'aéroport Amiens - Henry Potez, garantit ainsi un week-end inoubliable. Chaque année, entre 16 000 et 20 000 visiteurs se laissent séduire par l'événement. Pour ceux déjà occupés le 24 août date officielle du meeting, une alternative est proposée la veille au soir par Bleu Ciel Organisation : un

show crépusculaire, où les avions déploient leurs et feux d'artifice pour illuminer le ciel.

Et cette année, en bonus, les organisateurs espèrent bien envoyer dans le ciel de Méaulte les 300 drones qui devaient animer en 2024 un show anniversaire pour le centenaire de l'aéronautique et qui en avaient été empêchés par une météo plus que capricieuse.

Enfin la fête ne se déroulera pas que dans le ciel. Au sol, un village aéronautique et ses entreprises locales proposeront de découvrir les métiers du secteur industriel. Découvertes d'avions de légende, simulateurs de vol et boutiques spécialisées compléteront le plateau. 📍



UN ESPACE DE COWORKING AU ZÈBRE D'ACHEUX-EN-AMIÉNOIS

LE ZÈBRE D'ACHEUX-EN-AMIÉNOIS INNOVE ET PROPOSE UN SERVICE ENCORE INCONNU DANS CE SECTEUR DE NOTRE TERRITOIRE : UN ESPACE DE COWORKING. UN LIEU PENSÉ POUR LE TRAVAIL, LE PARTAGE ET LES ÉCHANGES ENTRE INDÉPENDANTS, ÉTUDIANTS ET TÉLÉTRAVAILLEURS. DÉCOUVERTE.

Un espace de coworking (ou espace de travail partagé), permet à ses membres, appelés les coworkers, de disposer d'un lieu de travail flexible, de favoriser les rencontres et ainsi de les sortir de leur isolement. Situé dans l'enceinte du Zèbre d'Acheux-en-Amiénois, cet espace est ouvert à tous, travailleurs indépendants ou encore commerciaux de passage au Pays du Coquelicot. Il met à leur disposition un espace de travail ouvert et convivial qui facilite les échanges de compétences, les partenariats, la créativité, voire l'émergence de projets communs. En l'absence de structure de ce type à l'ouest du Pays du Coquelicot, la Communauté de communes a donc décidé de proposer ce service, avec une connexion internet bien sûr. Si cet espace de coworking participe à la mise en œuvre progressive des pratiques de télétravail dans les organisations publiques et privées, il favorise aussi le développement économique local en retenant les actifs sur le territoire par la création d'une offre de services, la création d'entreprise en proposant un lieu accessible, flexible et modulable, et enfin, il permet de repenser nos façons de produire, consommer et vivre à la campagne. 📍

Plus d'infos sur paysducoquelicot.com



LA CULTURE ET LA JEUNESSE EN EFFERVESCENCE

DEPUIS 2022, LE NOMBRE D'ABONNÉS EXPLOSE DANS LES 3 NOUVELLES MÉDIATHÈQUES, L'ÉCOLE DE MUSIQUE ÉLARGIT SES INITIATIVES ET LES ACCUEILS DE LOISIRS MAINTIENNENT LEUR NIVEAU DE FRÉQUENTATION.

La culture et la jeunesse sont en pleine ébullition au Pays du Coquelicot. Depuis l'ouverture des Zèbres à Acheux-en-Amiénois, Albert et Bray-sur-Somme, la progression a été fulgurante.

Le nombre d'abonnés aux médiathèques a presque triplé (3 500 aujourd'hui contre 1 350 en 2020) en cinq ans, et le volume des prêts a bondi, avec plus de 79 000 opérations réalisées depuis les nouvelles ouvertures, sans compter le renouvellement du public, plus jeune et plus familial qu'en 2020.

L'ouverture des Zèbres a aussi permis d'innover avec Open+. Ce dispositif offre désormais un accès autonome aux médiathèques en dehors des horaires d'ouverture. La Communauté de communes s'est d'ailleurs vu décerner le Prix Territoria Or par le Sénat en 2023.

La saison culturelle du Pays du Coquelicot, le Coquelicot Tour, s'est elle aussi forgée une belle réputation. Depuis 2019, la fréquentation ne cesse de croître, atteignant aujourd'hui 2 400 spectateurs

sur 21 représentations au Zèbre et dans les communes du territoire.

Cette dynamique est également très présente à l'école de musique communautaire. Si l'effectif reste stable, le nombre d'instruments enseignés a augmenté, et des cours sont désormais proposés dans tous les Zèbres, assurant une meilleure proximité avec les habitants. L'école s'ouvre aussi aux scolaires, grâce aux interventions régulières d'un dumiste dans les classes, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, avec des cours proposés grâce à l'achat de nouveaux instruments adaptés et la mise en place d'ateliers musicaux collectifs.

Enfin côté jeunesse, l'engouement reste fort puisque le nombre d'enfants accueillis a retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire, montrant ainsi la qualité de l'offre de services. Le soutien à la jeunesse se poursuit également avec les aides au permis et les formations BAFA et BAFD. 🇫🇷

La culture et la jeunesse en quelques chiffres

3 Depuis l'ouverture des nouvelles médiathèques dans les Zèbres, le nombre d'abonnés a été quasiment multiplié par 3, passant de 1500 à 3500 personnes.

265 C'est le nombre d'élèves inscrits à l'école de musique communautaire. 400 élèves de maternelle et de primaire bénéficient en parallèle de l'intervention d'un dumiste.

21 Les 21 représentations de la saison culturelle du Pays du Coquelicot a réuni 2400 spectateurs en 2024.

LE PROGRAMME "ÉTÉ" DES MÉDIATHÈQUES EST SORTI

I ATELIERS, CONCERTS, CINÉMA, CONCOURS ET SPECTACLES, LES MÉDIATHÈQUES DU PAYS DU COQUELICOT VOUS OFFRENT UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE POUR L'ÉTÉ. DE QUOI SATISFAIRE TOUS LES CURIEUX ET LES HABITUÉS.

Cet été, laissez-vous surprendre par les médiathèques du Pays du Coquelicot. Comme chaque année, un programme spécial est proposé pendant toute la période estivale. Et pour cette nouvelle édition, on peut dire que l'accent a été mis sur l'originalité.

Les férus de musique ne seront donc pas en reste puisque plusieurs propositions étonnantes et créatives devraient les étonner. À commencer par un Live entre les livres où des artistes locaux de musique actuelle investiront les rayonnages des médiathèques. En parallèle, des ateliers de musique assistée par ordinateur, de fabrication d'instruments rigolos et de découverte insolite des bruits de votre environnement seront à l'agenda. En prime, deux concerts d'Étienne Détré et de Forest Pooky égaieront respectivement les Zèbres de Bray-sur-Somme et d'Albert.

Pour les artistes dans l'âme, le programme

s'annonce tout aussi riche et varié. Création de furin japonais, transformation de vieux livres en mini-jardinières, confection de céramique sur le thème des "arts de la table" ou façonnage de cartes pop-up colorées sont autant de moments conviviaux et artistiques à partager à plusieurs, voire en famille.

Enfin, pour tous ceux qui voudraient encore se laisser surprendre, quelques rendez-vous leur sont dédiés. Pour épanouir les plus petits, comptez sur un atelier lecture et création. Pour ceux qui aiment se laisser conter des histoires, l'artiste Catherine Petit saura les enivrer avec sa voix en juillet. Pour ne pas oublier les amateurs de spectacles, le Zèbre d'Acheux-en-Amiénois accueillera une œuvre clownesque s'inspirant des œuvres de Charles Trenet ou encore Ray Ventura... Enfin, des sessions de cinéma pour tous les publics sont également prévues. Une belle programmation en somme. 🍷



JARDINS EN SCÈNE PLANTE LE DÉCOR À MÉAULTE

I APRÈS AVOIR ENCHANTÉ LES COMMUNES DE SUZANNE EN 2023, PUIS D'AUTHIE EN 2024, LE FESTIVAL JARDINS EN SCÈNE FAIT UNE NOUVELLE ESCALE AU PAYS DU COQUELICOT. CETTE ANNÉE, C'EST AU TOUR DE MÉAULTE D'ACCUEILLIR LES ARTISTES ET LES ANIMATIONS DE CET ÉVÉNEMENT RÉGIONAL.



Cette année encore, le festival Jardins en Scène fait une fleur au Pays du Coquelicot ! Pour la troisième année consécutive, il s'est associé à la Communauté de communes pour faire venir sur le territoire animations et compagnies d'art de la rue de renom.

Après Suzanne et Authie, c'est au tour de la commune de Méaulte d'être mise à l'honneur pour cette nouvelle édition. Le samedi 6 septembre, au cœur de l'Espace Jean Moulin, huit troupes vont se faire un plaisir de chahuter gratuitement nos sens et nos émotions.

Parmi elles, les marathoniennes du spectacle débarquent avec des animations en continu. De 15h à 18h, les spectateurs pourront entrer dans la sensationnelle Caravane Juk'Box des Frères Scopitone ou s'adonner à une étonnante pêche aux canards transformée en pêche aux histoires.

Dans l'après-midi et jusqu'au dîner assuré par l'association Anim'Méaulte et deux foodtrucks, d'autres compagnies se chargeront d'enthousiasmer leur assistance. Et il ne faudra pas être en retard, pour découvrir les numéros burlesques et ce sens unique de la dérision de la Compagnie Kudsak en début d'après-midi. Une fois le ton donné, il ne restera plus qu'à se laisser emporter par la folie créatrice des autres artistes. À l'instar de la déambulation de la Cie Ballad, de l'émouvante prestation de la Cie l'Art Osé, de la méditation délirante de Michel ou des clowneries de la Cie Furigondes. Le tout conclu en beauté à 20h30 par un duo belge lancé pleine balle dans un show musical complètement absurde et déjanté. Une édition de Jardins en Scène qui promet encore de rester dans les mémoires. 🍷

Plus d'infos : 03 64 62 00 70
Programme disponible dans les Zèbres et
sur www.paysducoquelicot.com



SERVICES ET PROXIMITÉ : LE COEUR DE L'ACTION

PLUS PROCHE DES HABITANTS ET PLUS DE SERVICES POUR TOUTES LES COMMUNES, UN ENJEU POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI A MULTIPLIÉ LES ACTIONS DANS CE SENS.

Réunions de proximité avec les habitants, ouverture de deux espaces France Services et des Zèbres multiservices, mise en place d'un conseiller numérique, création d'un site internet et d'une application mobile plus interactifs, autant d'outils qui n'existaient pas dans leur forme actuelle en 2020 et qui aujourd'hui permettent à tous de bénéficier de services plus performants et plus proches de chez eux.

Des Zèbres multiservices. Avec l'ouverture des Zèbres d'Acheux-en-Amiénois, d'Albert et de Bray-sur-Somme, les 65 communes du Pays du Coquelicot bénéficient de ces outils de proximité et peuvent s'y rendre en moins de 20 minutes. Chaque Zèbre propose ainsi les services gratuits d'une médiathèque, des cours de l'école de musique communautaire et des ateliers du conseiller numérique. Particularité à Acheux-en-Amiénois et Bray-sur-Somme, les deux Zèbres ont vu naître deux espaces France Services qui facilitent les démarches administratives des habitants auprès de plusieurs organismes (Finances publiques, caisses de retraite, France Travail, caisse d'allocations familiales, etc.). À Albert, où ces organismes publics

sont déjà présents, c'est l'office de tourisme qui a intégré la structure permettant aux touristes de bénéficier de plus de services en un seul et même lieu et toujours en cœur de ville.

Des réunions publiques. Deux fois par an, la Communauté de communes s'est aussi attachée à maintenir le dialogue avec les acteurs du territoire. Son objectif : échanger sur les initiatives en cours et à venir, mais aussi faire le point sur les avancées du projet communautaire. En cinq ans, 40 réunions ont ainsi été proposées sur différentes thématiques.

Des services en ligne. Depuis 2020, plusieurs services ont également été développés pour permettre à chacun de faire ses démarches en ligne, de chez lui et à toute heure. Le nouveau site internet et son application mobile permettent de signaler un problème aux services, de remplacer ses conteneurs de déchets, de remplir ses actes d'urbanisme, d'établir sa demande d'aide pour l'achat d'un composteur et de réserver ses billets pour la saison culturelle ou une place pour les centres de loisirs. Une avancée considérable depuis 2020. 🍷

La proximité en quelques chiffres

40

C'est le nombre de réunions publiques proposées en 5 ans par la Communauté de communes sur différentes thématiques.

15

Grâce au site internet et à l'application mobile, ce sont une quinzaine de services en ligne qui sont désormais proposés aux habitants du territoire

2

C'est le nombre d'espaces France Services ouvert depuis 2022 qui permettent aux habitants de bénéficier de leurs services à moins de 20 minutes de chez eux.

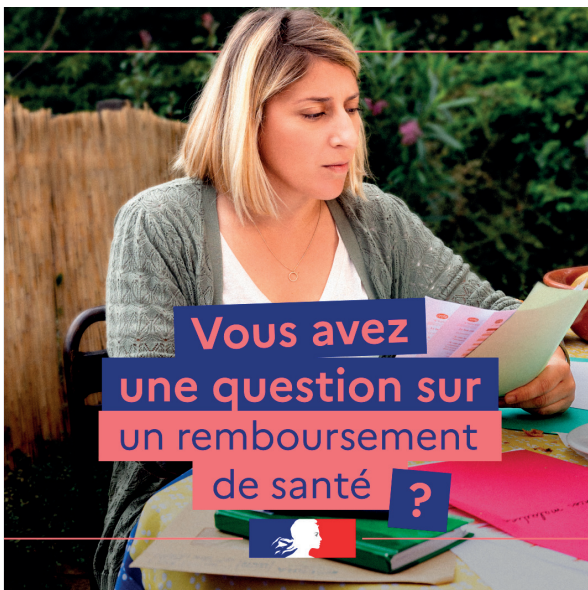
FRANCE SERVICES : LA FRÉQUENTATION EXPLOSE

I LES FRANCE SERVICES D'ACHEUX-EN-AMIÉNOIS ET DE BRAY-SUR-SOMME RENCONTRENT UN RÉEL SUCCÈS. AVEC PRÈS DE 8000 VISITEURS EN 2024, ILS REMPLISSENT PLEINEMENT LEURS MISSIONS DE PROXIMITÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DU TERRITOIRE.

Proximité, efficacité et simplicité. Ces trois mots résument parfaitement la mission des espaces France Services implantés à Acheux-en-Amiénois depuis 2022 et à Bray-sur-Somme depuis 2024. Leur utilité se mesure concrètement à travers la fréquentation croissante des deux structures.

En 2024, l'espace France Services de Bray-sur-Somme a accueilli 3 385 usagers, un chiffre légèrement inférieur à celui d'Acheux-en-Amiénois, qui a enregistré 3472 visites. Ensemble, les deux sites ont ainsi accompagné près de 8 000 personnes sur l'année.

L'année 2025 s'annonce encore plus prometteuse. À Bray-sur-Somme, la fréquentation a déjà été multipliée par quatre depuis janvier. À Acheux-en-Amiénois, elle a plus que doublé sur la même période. Ces évolutions traduisent l'intérêt croissant pour ces structures en




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

**France
services**

milieu rural mais démontrent aussi la confiance accordée à un service public accessible, utile et de qualité assurés par la Communauté de communes et ses partenaires, au plus près des habitants. 🌻

ÉCHANGER POUR AVANCER ENSEMBLE

I CONCERTER, ÉCHANGER POUR MIEUX ADAPTER LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUX ENJEUX DU TERRITOIRE. C'EST LA DÉMARCHE QUI A ÉTÉ ENTREPRISES DEPUIS 2020 SUR DE NOMBREUX SUJETS. PROCHAINE ÉTAPE : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.



Depuis l'enquête publique de 2020 qui a jeté les bases du projet communautaire, la Communauté de communes a multiplié les échanges et les réunions publiques sur le territoire. À raison de huit rendez-vous par an, entre sondages et votes en ligne (logo du Zèbre, carte de vœux), les habitants ont pu aborder des sujets variés : nouveau projet culture-jeunesse pour le Pays du Coquelicot, rénovation énergétique de l'habitat, développement économique ou encore gestion des déchets (TEOMi, ateliers compost).

Ces rencontres ont permis aux habitants d'échanger avec les élus et les services, de poser leurs questions et d'enrichir leurs connaissances comme leurs pratiques.

Elles ont aussi servi à faire des points d'étape sur l'avancée du projet communautaire, issu de la consultation menée en 2020.

Au fil du temps, la Communauté de communes a également pris soin de sonder les

usagers : ce fut le cas peu après l'ouverture des médiathèques ou des espaces France Services, afin d'ajuster et d'améliorer les services proposés. C'est ainsi, par exemple, que les horaires des Zèbres ont évolué pour mieux s'adapter aux besoins.

Ces derniers mois, c'est la thématique de l'intelligence artificielle qui a été mise à l'honneur. Les rencontres de février 2025 ont permis d'informer et de sensibiliser les habitants à cette technologie qui transforme déjà notre quotidien. En septembre, un comité d'éthique sur l'usage de l'intelligence artificielle sera mis en place, pour guider son emploi dans l'amélioration des services. Une nouvelle manière de maintenir la proximité avec les habitants tout en tenant compte, encore une fois, de leur avis. 🌻

Plus d'infos : www.paysducoquelicot.com



PETIT ET GRAND CYCLES POUR L'EAU AU COQUELICOT

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT S'ENGAGE FORTEMENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET AMÉLIORER SA GESTION, TANT POUR L'EAU POTABLE QUE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS. PETIT ET GRAND CYCLES DE L'EAU SONT AU RENDEZ-VOUS.

Gérer durablement l'eau : une priorité pour la Communauté de communes. Qu'elle vienne du ciel ou qu'elle soit dans le sol, sa gestion recèle de maîtrise et de techniques.

Alimenter, diversifier, sécuriser

Depuis 2020, le schéma directeur de l'eau potable guide les investissements. Près de douze kilomètres de réseaux ont été renouvelés ou étendus. Une première interconnexion sécurise désormais l'approvisionnement en eau à Irlès, Miraumont, Beaumont-Hamel et Beaucourt-sur-l'Ancre.

Côté assainissement

Un schéma directeur est en préparation. Il permettra une gestion plus fine des eaux usées. À Bray-sur-Somme, une nouvelle station d'épuration est en service depuis 2020. La Communauté de Communes a finalisé le diagnostic périodique du réseau d'assainissement collectif de l'agglomération d'Albert qui a abouti à un programme de travaux hiérarchisé de plus de 7 millions d'euros. Concernant l'assainissement non-collectif, en 2022, 580 contrôles ont été réalisés, dont 124 contrôles de bon

fonctionnement, 62 examens préalables de conception ou encore 47 vérifications d'exécution de travaux. Les milieux naturels ne sont pas oubliés. La qualité des rivières varie de « moyenne » à « bonne », mais des efforts restent nécessaires, notamment pour réduire les pollutions diffuses.

La collectivité agit également contre le ruissellement et les inondations. Le projet d'hydraulique douce de Miraumont est finalisé. Plusieurs études ont été menées dans neuf communes et un nouveau programme, couvrant plus de 5 000 ha, est en préparation. En parallèle, la gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques est renforcée, notamment sur la Somme non domaniale. Au croisement du petit et du grand cycle de l'eau, cette politique intégrée vise un objectif clair : garantir une ressource durable, un environnement préservé et une meilleure résilience du territoire face au changement climatique. 🌱

Les petit et grand cycles de l'eau en quelques chiffres

82,20 % taux de rendement du réseau d'adduction d'eau potable

55% taux de conformité des installations d'assainissement non collectif

4437 m³ Volume géré par les travaux d'aménagement d'hydraulique douce à Miraumont

FIN DES TRAVAUX À MIRAUMONT

AVEC CINQ ARRÊTÉS DE CATASTROPHE NATURELLE ENTRE 1992 ET 2018, MIRAUMONT ET SON BASSIN-VERSANT OFFRENT UNE VUNÉRABILITÉ FACE AU RUISSELLEMENT ET À L'ÉROSION DES SOLS. DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE DOUCE S'AVÉRAIENT NÉCESSAIRES. PRÉSENTATION.

Situé sur la tête du bassin versant de l'Ancre, Miraumont est en première ligne des axes d'écoulement en cas de très fortes pluies et la récurrence du phénomène a incité la Communauté de communes du Pays du Coquelicot à gérer ce dossier dès sa prise de compétence en 2018. D'ailleurs, dès la fin de cette même année, le marché relatif aux études a été lancé. Retardées en raison de l'épidémie de COVID 19, les études de faisabilité et géotechniques ont permis d'établir un programme de travaux d'hydraulique douce adapté au secteur. L'hydraulique douce désigne un ensemble de techniques d'aménagement du territoire qui visent à gérer l'eau de manière naturelle et durable, en s'appuyant sur les propriétés du sol, du relief et de la végétation plutôt que sur de lourds ouvrages bétonnés. En pratique, cela consiste à ralentir l'écoulement de l'eau pour limiter le ruissellement et l'érosion ; favoriser l'infiltration dans le sol plutôt que le drainage rapide ; utiliser des aménagements paysagers légers (talus enherbés, noues, bandes enherbées, etc.). L'hydraulique douce s'inscrit dans une logique de prévention, de respect du cycle naturel de l'eau et de développement durable.

Les travaux se sont déroulés entre le mois d'août 2024 et mars 2025 et ce sont 11 aménagements différents relevant de trois dispositifs :

- la fascine vivante est composée de pieux voués à reprendre et devenir légèrement arbustifs : cette reprise permet alors de densifier les pieux depuis leur base, parfois couplée à un tressage afin d'obtenir une fascine très dense destinée à ralentir la course de l'eau et piéger les sédiments. Les fascines ont été posées sur les axes principaux de ruissellement connus.



- Le fossé à redents est un fossé à l'intérieur duquel des obstacles transversaux sont apposés afin de ralentir le flux de l'eau et la stocker. Les « sous-unités » ainsi créées entre les redents vont monter en charge au fur et à mesure que la pluie s'y accumule, et par un système de surverse, se vidangeront progressivement dans la sous-unité suivante.
- La haie dite antiérosive : cette haie est basse, densifiée parfois au pied par des herbacées, son rôle est de freiner l'écoulement, le tamponner mais aussi infiltrer l'eau. Dans ce projet, ces haies sont installées très souvent en bordure de fossé avec un double rideau espacé de 50 cm avec des espèces locales.

Ces aménagements ont été cofinancés par l'Union Européenne et l'Agence de l'eau Artois-Picardie. 🇪🇺

ET DÉBUT DES TRAVAUX À BRAY-SUR-SOMME

LOURDEMENT TOUCHÉE PAR LES COULÉES DE BOUE DU 21 MAI 2024, LA COMMUNE DE BRAY-SUR-SOMME VA CONNAÎTRE UNE PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX POUR SÉCURISER LE SECTEUR A MINIMA. EXPLICATIONS.

La fin du mois de mai 2024 a laissé des cicatrices pour les habitants du quartier de la petite vallée, du stade, de la salle des fêtes et de la station d'épuration. Un orage d'une ampleur rarissime s'est abattu sur la commune, environ 65 mm de pluie en 30 minutes (soit 65 litres d'eau par m²), à titre de comparaison une pluie de 10 mm /h est déjà considérée comme forte.

Résultat : 31 habitations ont été impactées dont 8 sévèrement (ni eau ni électricité) et 6 véhicules détruits. À la suite de ce sinistre, une première phase de travaux de mise en sécurité devrait se dérouler cet été et sera présentée en amont aux habitants concernés, lors d'une rencontre sur le terrain. En parallèle de ces travaux d'urgence, les études continuent. 🇪🇺



LES AGRICULTEURS SENSIBILISÉS AU RUISSELLEMENT

UN CYCLE DE CONFÉRENCES ET ATELIER A ÉTÉ MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT EN LIEN AVEC L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE POUR SENSIBILISER LES AGRICULTEURS AU RUISSELLEMENT ET À L'ÉROSION DES SOLS.

C'est une problématique à spectre large, le ruissellement doit être traité à tous les niveaux. C'est dans cette logique que la collectivité a mis en place au mois de mars, en partenariat avec l'université de Picardie Jules Verne, un cycle de deux conférences et un atelier sur le terrain pour mieux anticiper et gérer l'aléa érosif et le ruissellement, à destination des acteurs du monde agricole. Une première conférence, animée par Boris Brasseur, Docteur en Géologie du Quaternaire et Maître de Conférences, a permis de revenir sur l'histoire de l'agriculture et de comprendre le processus d'érosion et de ruissellement. Une seconde conférence a permis de présenter les changements de pratiques culturales pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols. Et enfin, en clôture de ce cycle, c'est un atelier pratique permettant de mesurer les paramètres du sol conditionnant l'érosion qui a eu lieu *in situ*.

La mise en place de cette sensibilisation du monde agricole est une démarche unique dans le département et une innovation qui inspire d'autres secteurs. 🇪🇺



HABITAT, IL EST TEMPS DE RÉNOVER

AVEC LA CRÉATION DU GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT S'EST DONNÉ LES MOYENS POUR CONTRIBUER À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT.

Info habitat est le guichet unique de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot pour toute question relative au logement depuis 2021. Que vous soyez locataire, propriétaire bailleur, propriétaire occupant ou futur propriétaire désireux de réaliser des travaux, en recherche de réponses juridiques, de conseils, d'aides ou d'accompagnement dans le montage de dossier, grâce à Info Habitat, c'est simple comme un coup de fil ! La réponse se trouve peut-être chez l'un de nos partenaires spécialistes ou sur rendez-vous avec la technicienne qui peut vous recevoir à Albert mais également dans les Zèbres d'Acheux-en-Amiénois et de Bray-sur-Somme. En parallèle de la mise en oeuvre de ce guichet unique, une troisième Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été lancée en 2021. Et ce sont 144 logements qui ont bénéficié de cette opération durant les trois années de déroulement de cette opération. Cette OPAH a été accompagnée par plusieurs dispositifs :

- la mise en place d'animations sur la thermographie aérienne (salons, promenades thermographiques), suite aux opérations de photographies thermiques aériennes menées en

2019, 2020 et 2021 sur le territoire,

- des permanences hebdomadaires des acteurs de la rénovation énergétique (ADIL, Espace France Rénov', Citémétrie) pour accompagner les habitants,
- des rencontres pour sensibiliser les professionnels du bâtiment au label RGE (Reconnu Garant Environnement) et aux aides mises en place pour l'amélioration des logements. (En 2022, 81,5% des chantiers ont mobilisé des entreprises du territoire),
- des rencontres avec des propriétaires bailleurs pour la remise en location de locaux vacants.

Une résidence pour les étudiants et les jeunes actifs a également vu le jour en 2022. Inaugurée en décembre 2022, et portée par la société Clesence, elle compte 28 logements. Ces derniers sont destinés aux jeunes de 16 à 30 ans, qu'ils soient salariés, en formation ou étudiants. Ils facilitent leur installation sur le territoire et leur permettent de se projeter au Pays du Coquelicot en cas de prolongation. 🏠

Les chiffres clés

135

rendez-vous d'information, principalement sur la rénovation énergétique, l'adaptation du logement, réalisés par nos services entre janvier et mai 2025

244 338 Euros

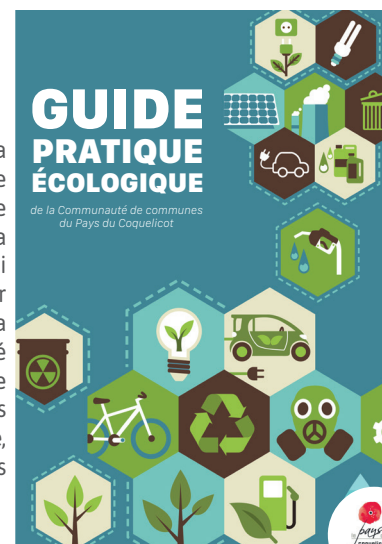
C'est le montant des subventions accordées pour la dernière année de l'OPAH dans le cadre de l'amélioration de l'habitat

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EST UN AXE TRANSVERSAL DES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT. PRÉSENTATION.

Les actions en faveur de la transition écologique doivent s'inscrire à une échelle plus large que celle du Pays du Coquelicot. C'est pour cette raison que les actions de la Communauté de communes se réalisent dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) développés à l'échelle du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois. Le CRTE, signé en juillet 2023, a permis d'identifier les 4 orientations stratégiques à suivre : l'attractivité et la diversification économique, la qualité urbaine, paysagère et écologique, la performance et l'autonomie énergétiques et enfin la cohésion

sociale et territoriale. Les différentes actions de la Communauté de communes s'inscrivent dans cette dynamique. Dans un souci d'amélioration continue de son action en faveur de l'environnement, la Communauté de communes a par ailleurs défini en février 2023 un programme d'actions pour la Transition Écologique. L'engagement de la Communauté de communes a également évolué au sein des services. Un guide pratique écologique a été diffusé. Il reprend des engagements forts sur l'eau, les déchets, la transition numérique, la transition énergétique et une mobilité plus vertueuse. 🌱



ANAH, MA PRIME RÉNOV'... UN PARCOURS FACILITÉ POUR VOS TRAVAUX



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

AFIN DE FACILITER LA COMPRÉHENSION DU PARCOURS USAGER POUR LES AIDES À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT, EN COMPLÉMENT DU RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE CONSEILLÈRE RÉNOVATION, UN GUIDE PRATIQUE EST REMIS.

Autant être clair dès le départ, entrer dans un parcours Ma Prime rénov' pour la rénovation énergétique de votre logement, prend un peu de temps et d'énergie. Toutefois, c'est la garantie d'un accompagnement de qualité pour le calibrage et le financement de votre projet.

Onze étapes ont été identifiées pour mener à bien votre dossier :

- tout commence par un rendez-vous personnalisé avec un conseiller de l'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) du Pays du Coquelicot pour définir et valider votre projet;
- à l'issue de ce rendez-vous, vous devez contacter un Accompagnateur Rénov' dans la liste qui vous sera fournie, il sera chargé d'assurer le suivi de votre dossier;
- ce dernier va programmer une visite de votre logement et définir les travaux à effectuer;
- en fonction de ces travaux, il faudra faire réaliser des devis par des entreprises ayant le label RGE;
- votre Accompagnateur Rénov' réalise le plan de financement;
- création d'un dossier en ligne sur la plateforme de l'ANAH;
- dépôt des demandes de subvention par votre Accompagnateur Rénov' sur le site de l'ANAH;
- instructions des demandes par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot;
- après accord, signature des devis et réalisation des travaux;
- à l'issue des travaux, votre Accompagnateur Rénov' passera les contrôler;
- en cas de validation des travaux effectués, la demande de versement des subventions sera effectuée par l'Accompagnateur Rénov'. Fin de dossier.

Il ne vous restera, alors, plus qu'à profiter de la douceur de votre foyer tout en conciliant économies et écologie. Le dispositif Ma Prime rénov' est mis en pause pour quelques semaines, dès la rentrée de septembre, il sera normalement temps de s'y remettre pour envisager l'hiver autrement. 🌱



**Guide pratique
des travaux
d'amélioration
de votre logement**





ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !

LA SOLIDARITÉ ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST LA CLEF DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DEPUIS 2002. DEPUIS UN QUART DE SIÈCLE, ELLE EST TOUJOURS LE MOTEUR DE L'ACTION LOCALE.

La Communauté de communes a été créée dans ce but : unir les forces pour mutualiser les moyens et encourager le développement du Pays du Coquelicot. Une dynamique qui s'est renforcée ces dernières années.

Ces efforts partagés ont permis de soutenir les entreprises locales, de créer des Zèbres multiservices de proximité, de proposer des espaces France Services en milieu rural, d'offrir un accompagnement numérique dans les communes ou encore de faciliter les démarches en ligne grâce à de nouveaux outils digitaux.

La solidarité communautaire a également appuyé les communes dans leurs projets. Sur les cinq dernières années, plus de 70 initiatives communales ont été financées par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot à hauteur de 2 millions d'euros. Elle finance également le Service Départemental d'Incendie et de Secours, en lieu et place des communes du territoire, pour un montant de 4,6 millions d'euros sur cinq ans.

Toujours pour simplifier la vie des communes, de nouveaux services ont vu le jour : un système d'information géographique pour consulter le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ou les réseaux d'eau, un service commun d'archivage, des secrétariats de mairie mutualisés et des groupements de commandes pour mieux maîtriser les coûts.

Parallèlement, les communes contribuent aussi au fonctionnement de la Communauté. La grande majorité s'est par ailleurs engagée à reverser la taxe d'aménagement dans les zones d'activité économique, une part du foncier bâti des nouvelles implantations sur ces mêmes zones et a déjà reversé les excédents des budgets annexes Eau et Assainissement lors de la prise de compétence par la Communauté de communes du Pays du Coquelicot.

Dans les mois à venir, cet engagement commun permettra aux habitants de profiter d'un nouveau siège communautaire, rue Abel Pifre à Albert. Il améliorera l'accueil du public et les conditions de travail des services communautaires. 📍

La solidarité en quelques chiffres

70

Plus de 70 projets communaux ont bénéficié d'un soutien de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot

7

La solidarité communautaire a permis aux communes de bénéficier d'un soutien financier de la Communauté de communes de près de 7 millions d'euros.

4

C'est le nombre de nouveaux équipements qui ont déjà vu le jour depuis 2002 : le HUB et les 3 Zèbres. Le futur siège sera le 5^e.

LE CHANTIER DU SIÈGE COMMUNAUTAIRE A DÉBUTÉ

FIN MAI, LE CHANTIER DU NOUVEAU SIÈGE COMMUNAUTAIRE DE LA RUE ABEL PIFRE A DÉBUTÉ. RÉALISÉ SUR UNE ANCIENNE FRICHE DE LA VILLE D'ALBERT, IL OUVRIRA ENTRE LA FIN 2026 ET LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2027 POUR OFFRIR UN MEILLEUR ACCUEIL AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

Le chantier du futur siège de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot a démarré. Depuis mai, les premières entreprises ont investi le site de la rue Abel Pifre (à Albert) pour préparer le terrain et délimiter l'emprise du bâtiment.

Ce projet vise, à terme, à offrir aux habitants de meilleures conditions d'accueil et davantage de confidentialité dans leurs échanges avec l'administration. Ces nouveaux locaux permettront également d'augmenter le nombre de permanences "eau" et "habitat" ouvertes au public.

Édifiés sur une ancienne friche industrielle à l'abandon, ils permettront aussi à la Communauté de communes d'optimiser le travail de ses équipes, à l'étroit rue Emile Zola, mais surtout de réduire sa consommation d'énergie.

Le nouveau siège, dont l'ouverture est prévue entre 2026, intégrera l'installation de panneaux solaires et un système de



récupération des eaux de pluie pour un usage interne.

En attendant la fin des travaux et

l'embellissement du quartier, un dialogue est maintenu avec les riverains pour limiter les nuisances. 🚧

DES SITES POUR LES COMMUNES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE UN SERVICE DE CRÉATION DE SITE INTERNET AUX COMMUNES DU PAYS COQUELICOT QUI LE SOUHAITENT. AVELUY ET TOUTENCOURT ONT ÉTÉ LES PREMIÈRES À OUVRIR LEURS PAGES SUR INTERNET. D'AUTRES COMMUNES VONT SUIVRE.

La solidarité communautaire s'étend aussi sur internet. Depuis l'ouverture de son nouveau site web fin 2021, la Communauté de communes a élargi son

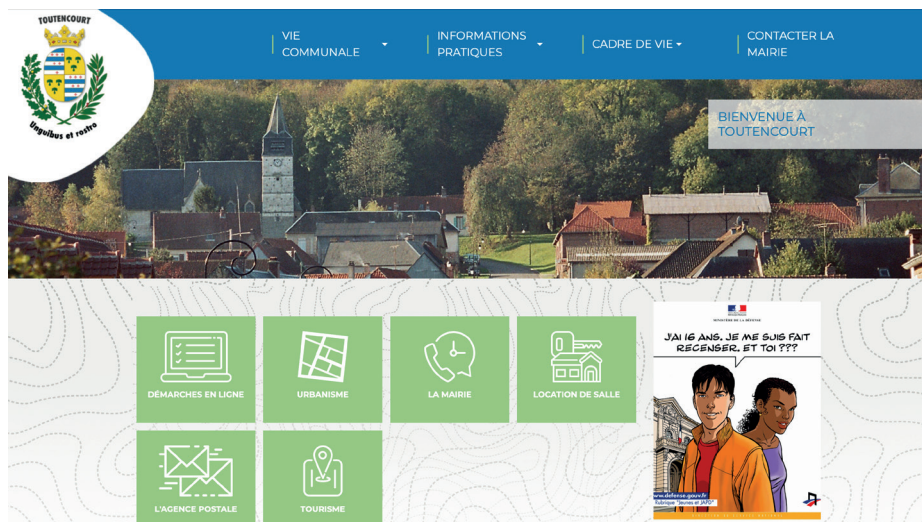
agenda à toutes les forces vives du Pays du Coquelicot, leur offrant ainsi une visibilité renforcée. Elle propose également aux communes de profiter de l'expertise des ser-

vices communautaires pour développer leur propre site et diffuser, à leur tour, informations et actualités.

Cette offre, pensée dès la conception du site internet de la Communauté de communes, repose sur un principe simple : élaborer la maquette et les contenus du site communal avec les élus, avant de concevoir l'outil et ses services en ligne. La formation, l'hébergement et la maintenance sont ensuite assurés par la Communauté de communes.

Depuis la mise en place de ce dispositif, plusieurs communes ont déjà franchi le pas. Fin 2024 et début 2025, Aveluy et Toutencourt ont respectivement ouvert leur site aux habitants et aux touristes de passage. Beaumont-Hamel, Bray-sur-Somme, Pozières, Bus-lès-Artois et Arquèves ont également exprimé leur volonté d'adopter ce nouvel outil de communication. 🚧

Plus d'infos : www.paysducoquelicot.com



BUDGET 2025

26,8 M € AU SERVICE DES HABITANTS*

DU PAYS DU COQUELICOT



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS, MAINTENIR LA VITALITÉ DES COMMUNES ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 38%
- CULTURE 41%
 - MÉDIATHÈQUES 13%
 - ÉCOLE DE MUSIQUE 11%
 - ACTIONS CULTURELLES/ÉQUIPEMENTS 17%
- JEUNESSE 17%
- FRANCE SERVICES 3%
- CONSEILLER NUMÉRIQUE 1%

TOTAL 4,6 M € 100%

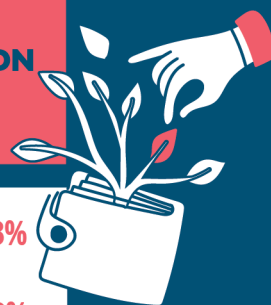


GOUVERNER ENSEMBLE, ADAPTER L'ORGANISATION

- ADMINISTRATION, SERVICE PUBLIC 47%
- SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE 53%

TOTAL 8,4 M € 100%

ACCOMPAGNER LA RELANCE ET LA DIVERSIFICATION DE NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE



- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 43%
- ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 43%
- TOURISME 14%

TOTAL 2 M € 100%



ÊTRE EXEMPLAIRE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- EAU/ASSAINISSEMENT 48%
- DÉCHETS 37%
- VOIRIE 6%
- RUISSELLEMENT 4%
- GEMAPI 4%
- MAINTENANCE ÉQUIPEMENTS 1%

TOTAL 11,8 M € 100%